



Monsieur Jean-Christophe Combe
Ministre
Ministère des solidarités, de l'autonomie
et des personnes handicapées
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le 2 décembre 2022

MARTINE BERTHET

Nos réfs : MB/PS

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

*Présidente du groupe
interparlementaire
d'amitié
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton d'Albertville 1

*Présidente de la 5ème
Commission*

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous écrire à la suite de nombreuses interpellations d'agents et de familles de résidents de plusieurs établissements médico-sociaux privés non lucratifs de la Savoie. Tous m'ont alertée sur les risques que fait peser sur eux la lenteur des négociations pour une convention unique dans le secteur médico-social.

En effet, cette refonte des trois conventions actuelles en une seule ne doit pas négliger une véritable revalorisation salariale des agents de ces structures qui, pour beaucoup, diplômés ou non, touchent à peine le SMIC. Les établissements privés non lucratifs ne trouvent ainsi plus d'infirmiers, d'aides-soignantes (ces derniers préférant être recrutés dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et dans les hôpitaux, où ils seront mieux payés), sans parler des médecins ! Ils ne trouvent plus non plus d'éducateurs spécialisés, ce métier étant délaissé faute de rémunération satisfaisante. Dans les années 1990, un moniteur-éducateur dans un établissement privé non lucratif touchait 1,8 fois le SMIC contre 1,1 fois aujourd'hui. Par ailleurs, le recrutement d'intérimaires est chronophage pour les équipes qui se découragent de devoir sans cesse former de nouvelles personnes. Si la prise en charge dans les secteurs enfants s'améliore, celle des secteurs adultes pâtit encore d'un lourd manque de personnel médical, au désespoir des parents. Ceux-ci voient la prise en charge de leurs enfants se dégrader fortement. De plus, au fur et à mesure, et face à cette situation, des places se ferment, laissant des familles dans des situations inextricables.

Dans le contexte inflationniste actuel et de pénurie de personnel pour l'ensemble du secteur médico-social, il me paraît essentiel que la convention renégociée puisse réellement permettre à ces métiers de gagner en attractivité.



Cela ne peut passer que par une refonte vers le haut des grilles salariales, particulièrement pour le personnel des établissements privés à but non lucratif, fortement pénalisé par rapport à celui du secteur public.

Comptant sur votre écoute et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet